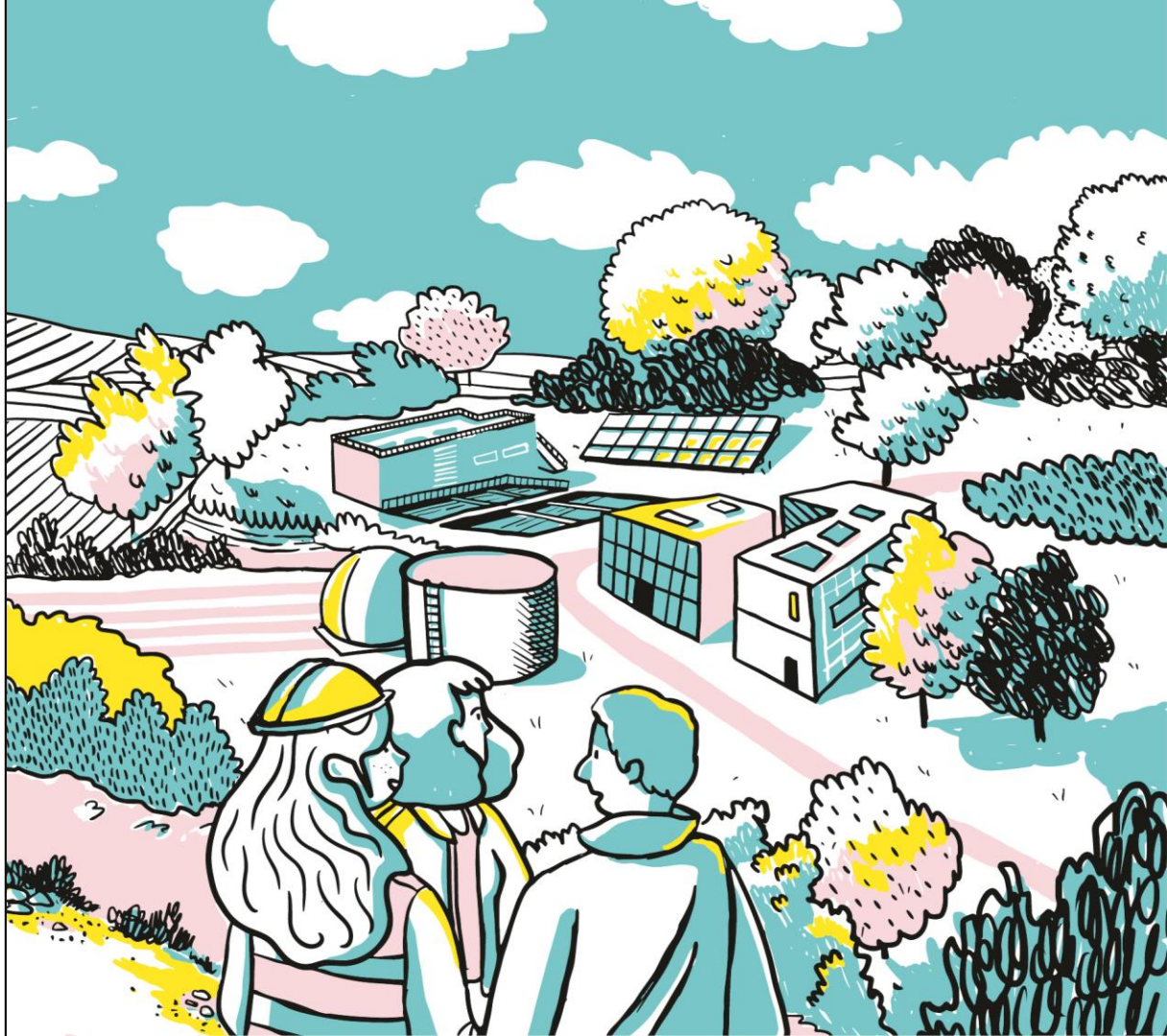


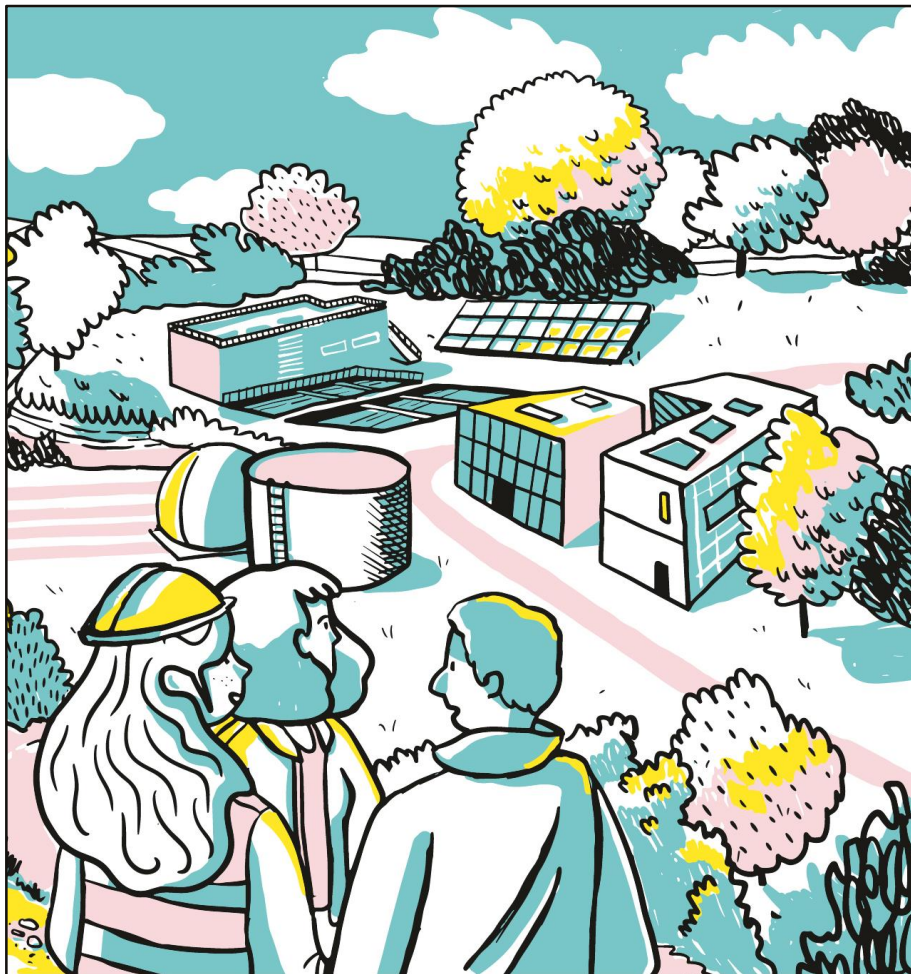
Concertation Préalable relative à la future station d'épuration Métropolitaine à Bruz

RÉUNION PUBLIQUE D'OUVERTURE

Mardi 23 janvier 2024 – 18h / 20h

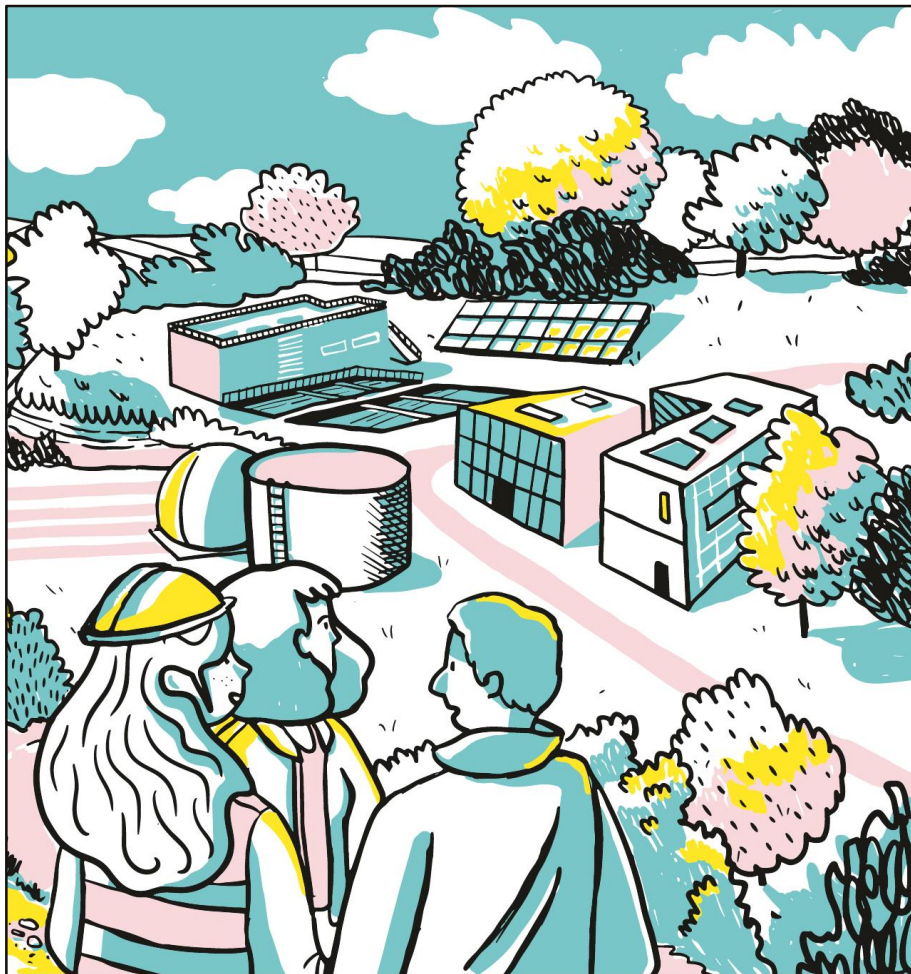
BRUZ - Halle Pagnol





Sommaire

1. **Mot d'introduction du vice-président de Rennes Métropole**
2. **Mot de présentation de la garante de la concertation**
3. **La concertation préalable**
4. **Présentation du projet**
5. **Temps d'échanges**



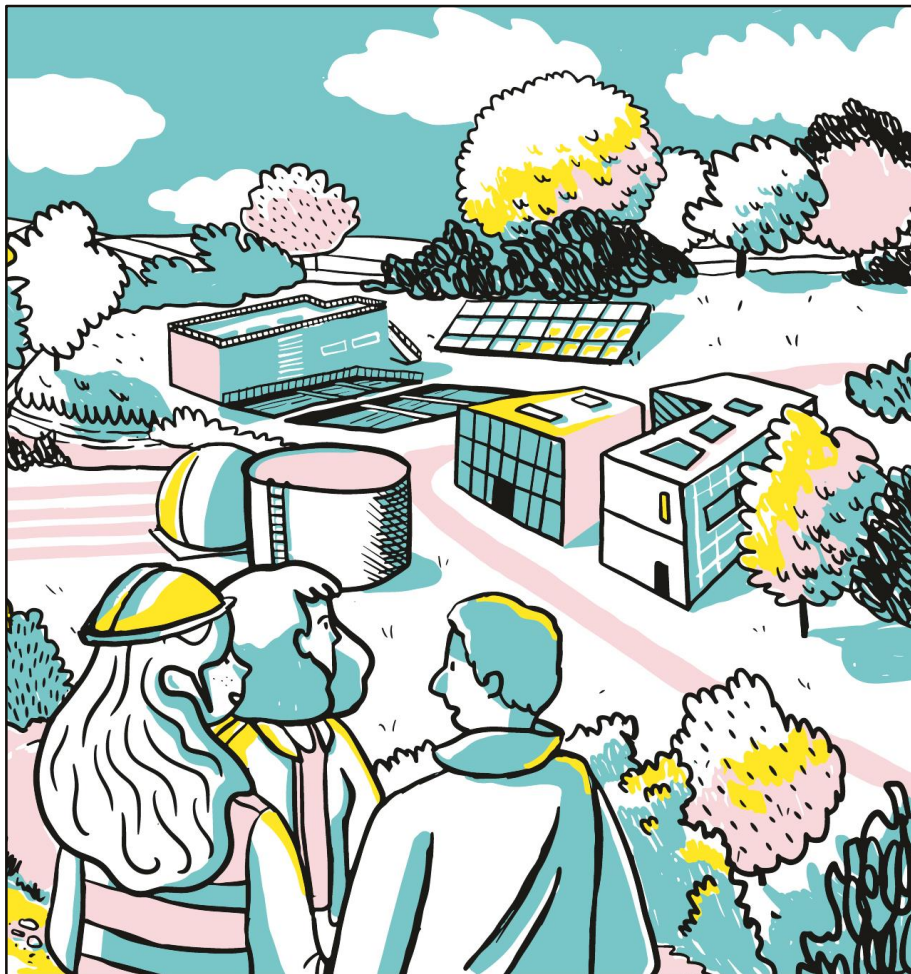
Chapitre 01

Mot d'introduction du vice-président de Rennes Métropole

Pascal HERVÉ

Vice-président délégué
à l'eau, à
l'assainissement, à la
GEMAPI, à la
biodiversité et au
foncier





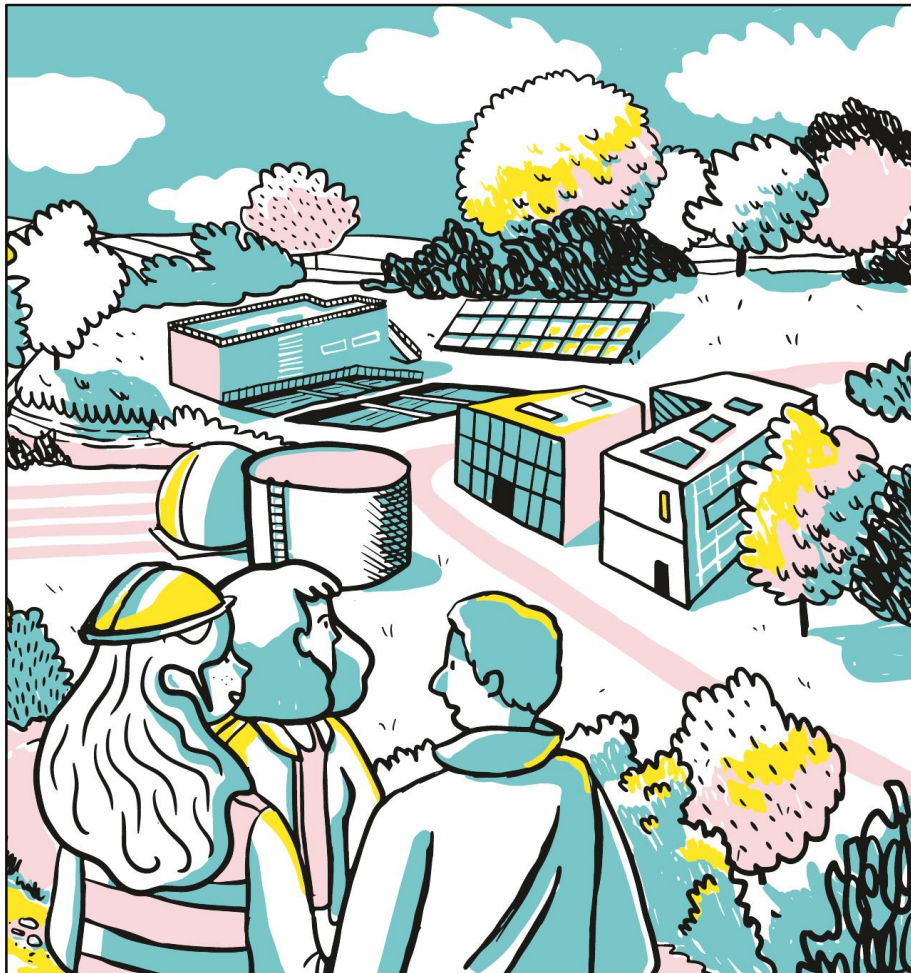
Chapitre 02

Mot de présentation de la garante de la concertation

Catherine TRÉBAOL

Garante de la concertation désignée
par la Commission Nationale du Débat
Public





Chapitre 03

La concertation préalable

Objectifs

Objets de la concertation

Modalités

Les objectifs de la concertation



La concertation préalable

**Du 22 janvier au 26
février 2024**

- ✓ Débattre de l'opportunité, des objectifs et des caractéristiques du projet ;
- ✓ Enrichir le projet ;
- ✓ Éclairer le maître d'ouvrage sur les suites à donner ;
- ✓ Construire les modalités d'information et de participation du public après la concertation préalable.



Les objets de la concertation



Les procédés techniques de la future STEP relèvent d'un choix de Rennes Métropole à partir des études menées. Leurs intérêts et impacts pourront être interrogés et débattus mais il n'est pas envisagé de concerter sur :

- le **site d'installation** de la future station d'épuration
- le **choix de regrouper les quatre systèmes** d'assainissement de Bruz, Chavagne, Le Rheu et Saint-Jacques aéroport
- le **dimensionnement** des ouvrages
- la **réception de boues** de la STEP voisine de Saint Erblon (6 mois/an) ou plus ponctuellement d'autres stations de la métropole
- **les procédés de traitement** des eaux usées et des boues

L'AVIS DU PUBLIC EST RECHERCHÉ EN PARTICULIER SUR

L'**insertion** paysagère, végétalisation et impact visuel du site

Les **précautions à retenir** pour le positionnement des bâtiments

Les **modalités d'accès** au site en **phase travaux**

Les **modalités d'accès** au site en **phase définitive** de fonctionnement de l'installation

Le **type de production photovoltaïque** pour la station : panneaux au sol, trackers solaires, etc.



L'enjeu de la concertation est aussi de **faire émerger des problématiques** de la part des parties prenantes (écoute des craintes et des attentes) pour pouvoir en échanger et y répondre en faisant évoluer le projet dans la mesure du possible.



Les modalités de la concertation

POUR S'INFORMER ET CONTRIBUER

Le dossier de concertation et les registres sont disponibles disponible :

- Sur support papier dans les quatre mairies et au Point Info de Rennes Métropole
- Sur le site de la Fabrique Citoyenne de Rennes Métropole

<https://fabriquecitoyenne.fr>

La garante de la concertation est Madame Catherine TREBAOL

Contact :
Catherine TRÉBAOL -
06 07 68 72 02 - catherine.trebaol@garant-cndp.fr



RÉUNIONS PUBLIQUES 2024



MARDI
23 JANVIER
18h>20h

Réunion
d'ouverture

BRUZ
Halle Pagnol

MERCREDI
24 JANVIER
18h>20h

Réunion
thématique :
Les réseaux
de transfert /
Le devenir
des anciennes
stations
d'épuration /
L'insertion
paysagère

LE RHEU
*Centre
administratif*

MERCREDI
31 JANVIER
18h>20h

Réunion
thématique :
Le site et son
accès /
Les Travaux /
Le traitement
des eaux et le
milieu naturel /
La réutilisation
des eaux usées

BRUZ
Halle Pagnol

VENDREDI
2 FÉVRIER
18h>20h

Réunion
thématique :
Le traitement
des boues / La
méthanisation
des boues /
Une station
d'épuration
autonome en
énergie

CHAVAGNE
*Salle Entre
2 Rives*

MARDI
20 FÉVRIER
18h>20h

Réunion de
clôture

BRUZ
Halle Pagnol

STANDS D'INFORMATION

VENDREDI 26 JANVIER
après-midi

Marché des producteurs
locaux de Chavagne

Place Noël Dupont

MERCREDI 14 FÉVRIER
matin

Marché de Saint-
Jacques-de-la-Lande

Cours Camille Claudel

VENDREDI 16 FÉVRIER
matin

Marché de Bruz

Centre-ville

Les suites de la concertation



À l'issue de la concertation **un bilan de la concertation** est réalisé par la garante :

Ce bilan reprend l'ensemble du déroulé de la concertation, réalise une synthèse des échanges et observations du public.

La garante y émet également des recommandations.

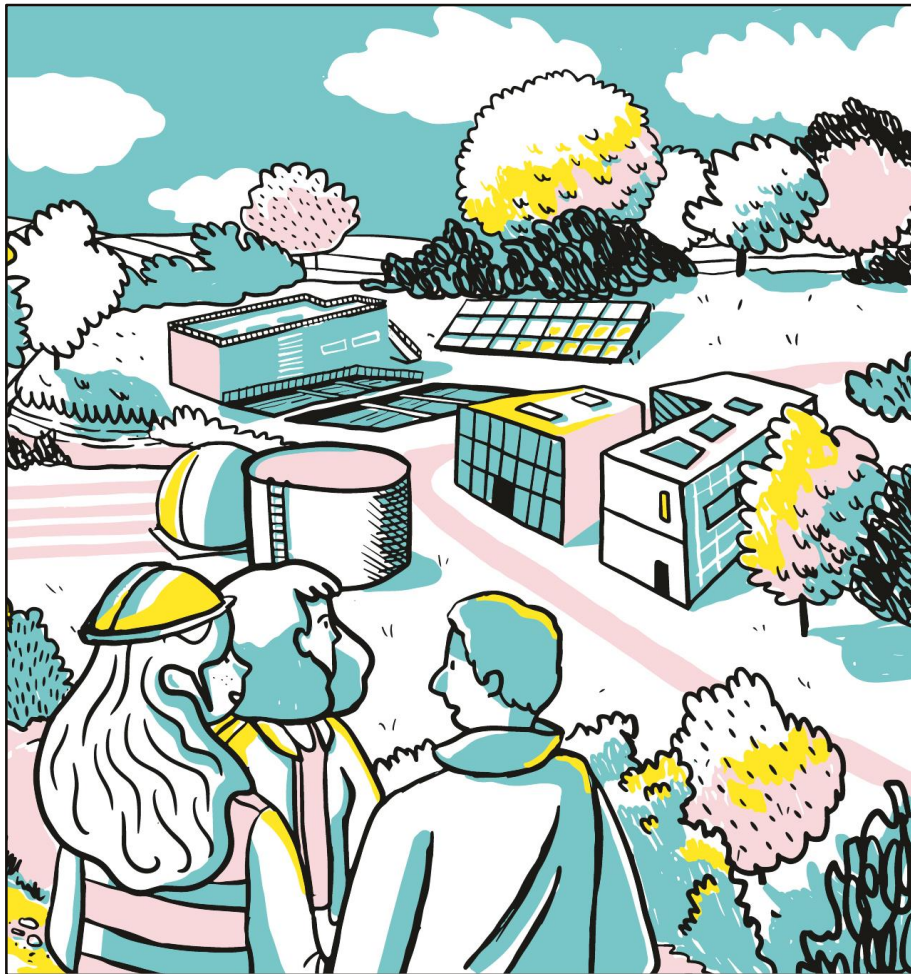
Le bilan est rendu public et sera notamment publié sur la page internet dédiée et sur le site de la CNDP 1 mois après la fin de la concertation.

Le bilan répondra à 4 questions :

- le public a-t-il été suffisamment informé du projet, de ses enjeux, de ses caractéristiques et de ses impacts ?
- le public a-t-il pu s'exprimer ?
- le public a-t-il obtenu des réponses à ses questions, lui permettant de formuler des remarques, faire des suggestions et donner son avis sur le projet ?
- la concertation a-t-elle permis de mettre en exergue des points de convergence et de divergence ?

Dans les 2 mois qui suivent le bilan, Rennes Métropole répondra de manière détaillée à ces recommandations, en tirant **les enseignements de la concertation** et indiquera ce qui sera retenu de la concertation préalable.

Ce document sera également rendu public sur **La fabrique citoyenne** et accessible depuis le site de Rennes Métropole.



Chapitre 04

Présentation du projet

Rennes Métropole, porteur du projet



Contexte

1^{er} janvier 2015

Prise de la compétence assainissement par Rennes Métropole (passage au statut de Métropole)

Avant 2015

33 collectivités (communes et syndicats intercommunaux) exerçaient cette compétence

RENNES MÉTROPOLE a depuis entrepris plusieurs actions visant à harmoniser les pratiques à l'échelle de son territoire



447 600
usagers
du service
dans 43 communes



193 300
abonnés à
l'assainissement
collectif



25
stations de
traitement des
eaux usées



1 650 KM
de réseaux
d'eaux usées



24 millions
de m³ d'eaux
traitées

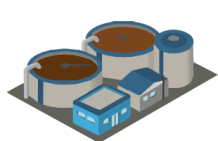


9 745
Installations
d'assainissement
non collectif

Les 4 systèmes d'assainissement actuels



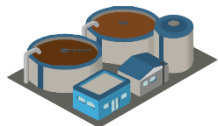
Contexte



1989
20 000 EH



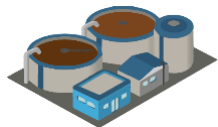
Saturation de la capacité de traitement déjà **atteinte**



1998
10 000 EH



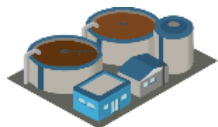
Utilisation à hauteur de **70% de la capacité** de traitement



1993
5 000 EH



Saturation prochaine de la capacité de traitement



1984
1 900 EH






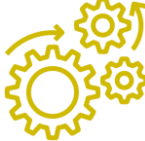


Procédé de traitement par lagunage **non optimal**



Les raisons d'être du projet

Les objectifs du projet

	Accueillir de nouvelles populations et activités		Optimiser le traitement des boues
	Améliorer les qualités des eaux rejetées		Améliorer les performances énergétiques
	Disposer d'ouvrages évolutifs participant à la valorisation des ressources		Moderniser et fiabiliser le parc d'usines de traitement des eaux usées

Objectif : une installation **innovante** et très **performante** en termes de **développement durable**

Les alternatives : le projet zéro



LE SCÉNARIO ZÉRO : ABSENCE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Le projet répond au besoin identifié de la métropole de Rennes à traiter ses eaux usées résiduaires.

La Métropole est engagée dans des démarches de sobriété et d'incitation à la réduction des consommations d'eau.

Le territoire connaît une forte dynamique démographique ce qui conduit à une augmentation des flux de pollution à traiter.

La non-mise en œuvre du projet d'extension de la capacité de traitement impliquerait pour ce secteur sud de la métropole :

- ✓ un arrêt des nouveaux raccordements aux réseaux d'eaux usées collectifs, soit un refus de nouvelles constructions
- ✓ la poursuite des exportations de boues hors de la métropole, voire hors de la région Bretagne
- ✓ l'atteinte des limites techniques, d'âge et de la capacité des équipements actuels concernant la filière "boues", qui pourront avoir de lourdes conséquences techniques et financières
- ✓ un impact de plus en plus significatif des rejets des 4 STEP actuelles sur la qualité des petits cours d'eau
- ✓ le dérèglement climatique augmentant le risque de survenue d'épisodes de sécheresse, l'atteinte du bon état de ces masses d'eau pourrait être compromise.

Les alternatives de regroupement



LES SCÉNARIO ALTERNATIFS DE REGROUPEMENT DES STEP

Lors de l'élaboration du schéma directeur d'assainissement de Rennes Métropole, de nombreux scénarios d'évolution du parc de stations d'épuration ont été étudiés **avec regroupement de stations ou non.**

Ces scénarios de regroupement ont permis :

de **dresser un bilan** sur l'état actuel de fonctionnement des équipements

de **définir les perspectives d'accroissement** des raccordements attendus sur chaque système d'assainissement

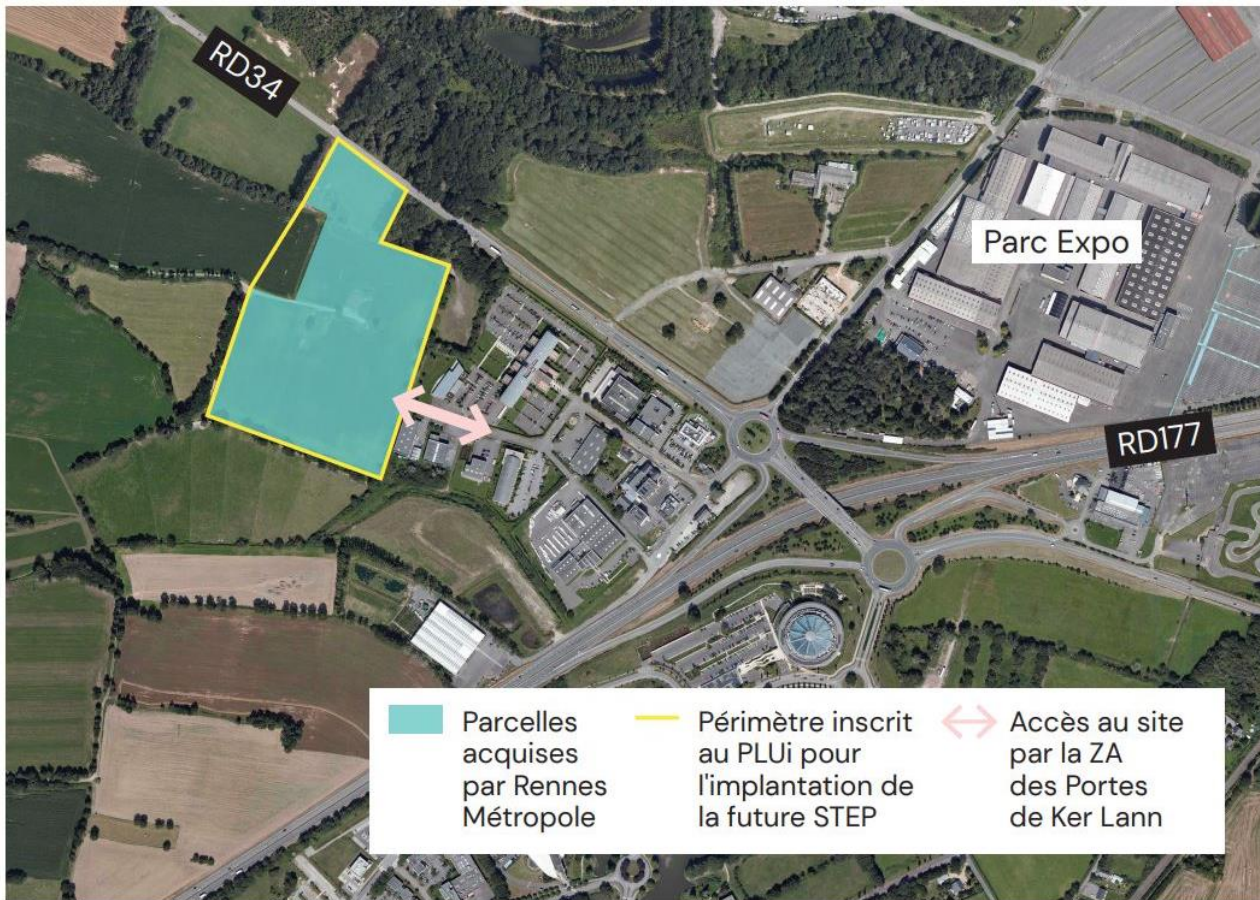
d'**évaluer les scénarios** de regroupement de stations, sur la base de critères comparatifs suivants :

- **impact sur les cours d'eau** (en particulier sur le phosphore et l'ammonium)
- **intérêt environnemental** ;
- **intérêt économique** (coûts d'investissement et d'exploitation)
- **contraintes techniques** particulières

Le scénario préférentiel apparaît comme le meilleur compromis concernant :

- ✓ L'amélioration de la qualité des ruisseaux du Reynel, du Mortrais et du Meu
- ✓ Les travaux à engager sur les STEP pour répondre au développement du secteur
- ✓ L'impact financier

La localisation de l'équipement



Surface de site
d'environ 7,5 ha

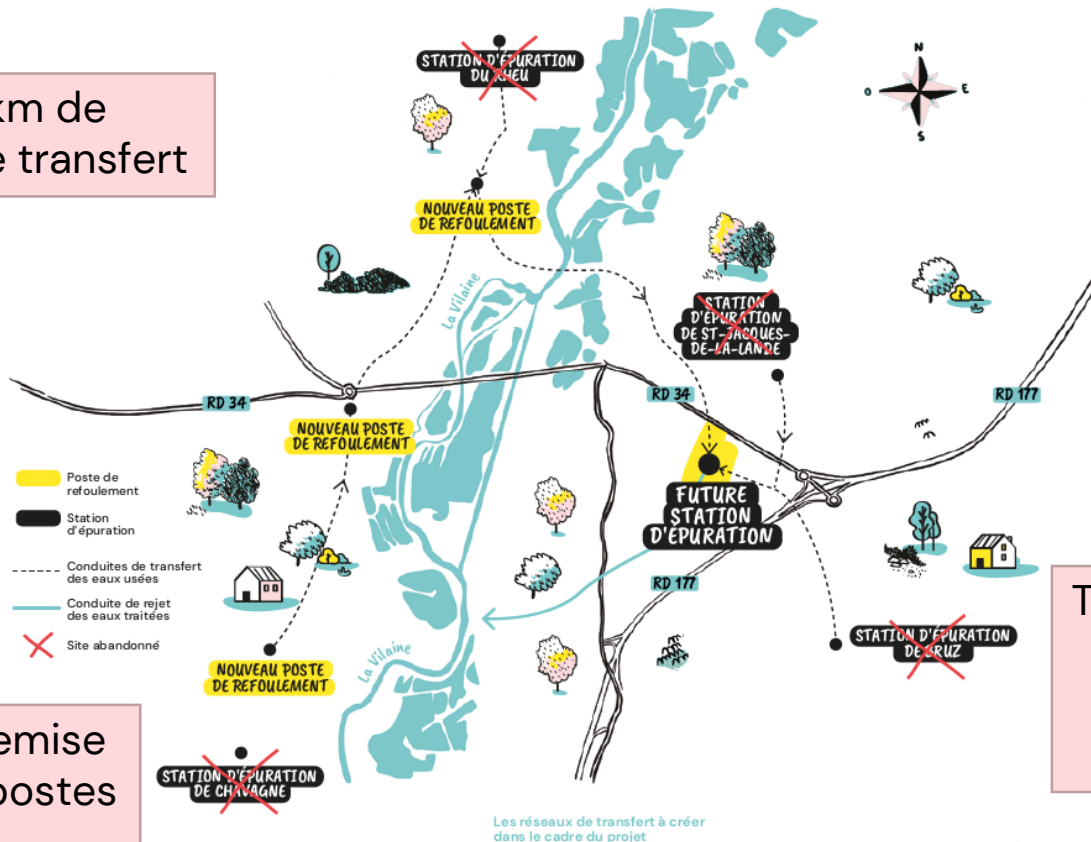
Zonage PLUi : 1 AUG4

- Parcelles acquises par Rennes Métropole
- Périmètre inscrit au PLU pour l'implantation de la future STEP
- Accès au site par la ZA des Portes de Ker Lann



Les réseaux de transfert

Environ 11 km de réseaux de transfert



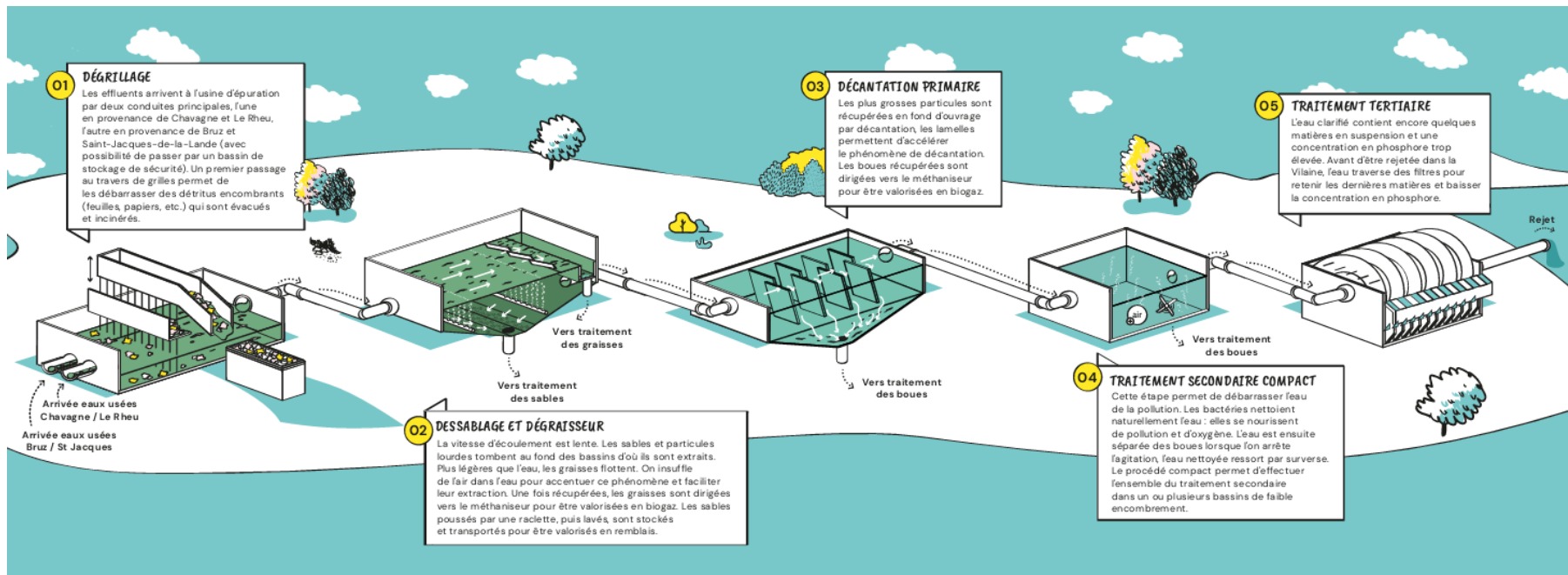
Création ou remise en état de 5 postes de pompage

Traversées :

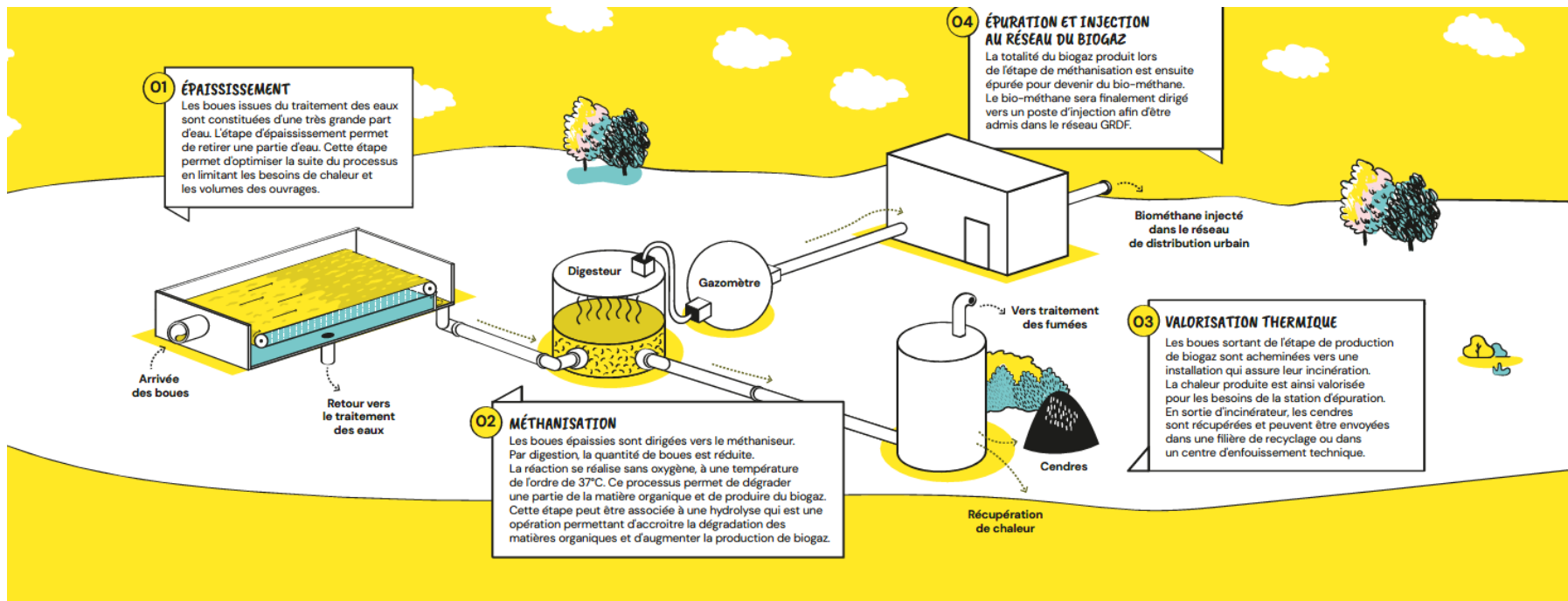
- de La Vilaine
- de la RD 177
- (de la RD34)

Les réseaux de transfert à créer dans le cadre du projet

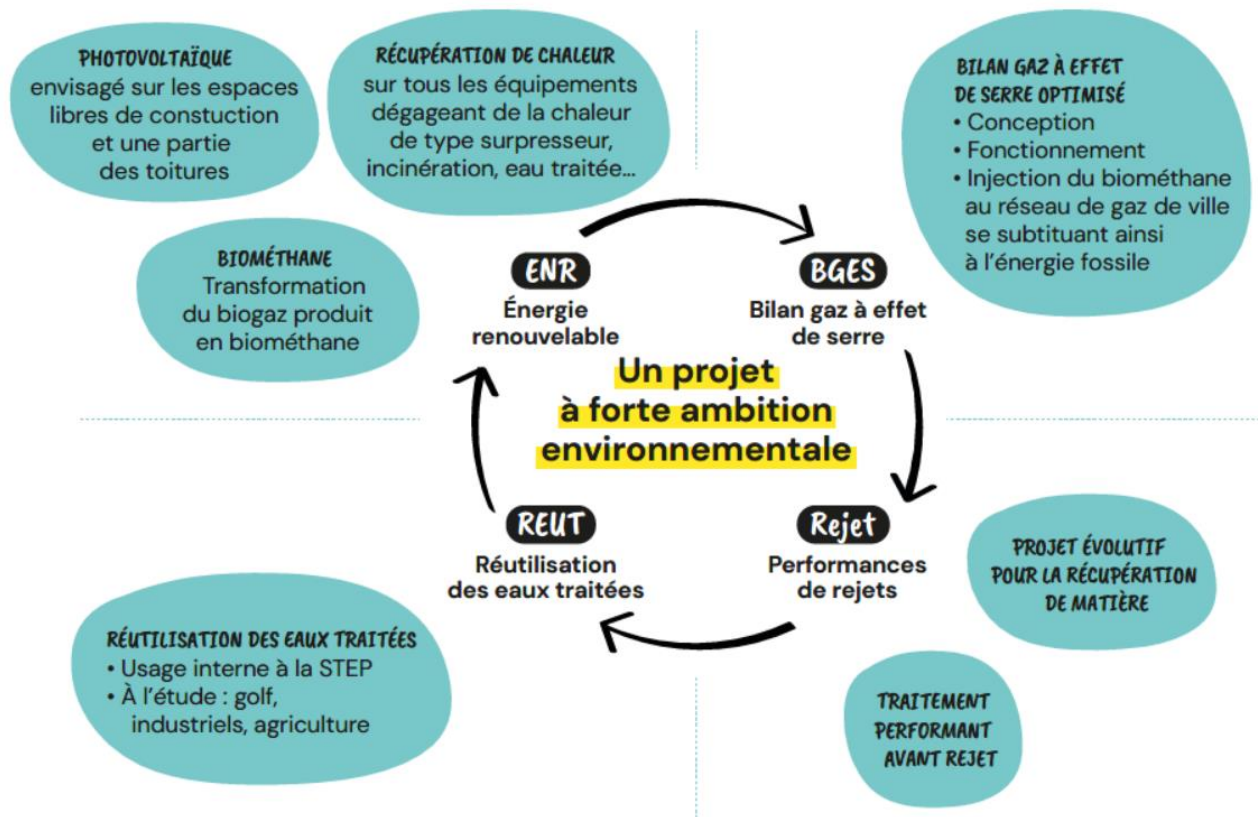
Le traitement des eaux usées



Le traitement des boues d'épuration



Un projet à forte ambition environnementale



Coût et financement du projet



Budget assainissement mutualisé sur la métropole

- ✓ Budget annexe assainissement financé par la part assainissement des factures d'eau des usagers
- ✓ Même grille tarifaire pour l'ensemble des usagers de l'assainissement collectif depuis le 1er janvier 2023
- ✓ Prix de l'eau voté annuellement par le conseil métropolitain

STEP : marché de conception-réalisation

- ✓ Choix de l'entreprise d'études et de travaux début 2025



Favorise l'innovation et la cohérence de la solution technique et financière

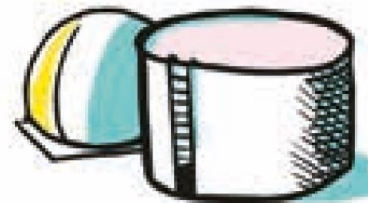
Réseaux : marché de maîtrise d'œuvre

- ✓ Investigations de terrain préalables et études d'avant-projet en cours



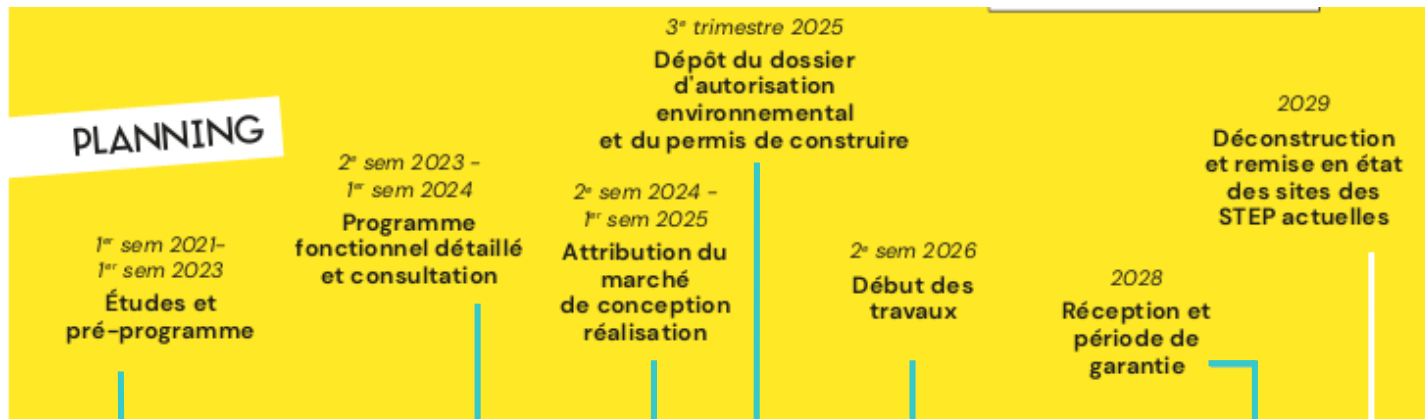
Maîtrise du contexte et de la complexité des travaux

Coût du projet estimé à 75,6 millions € TTC
(valeur janvier 2023)



Des subventions seront sollicitées auprès des organismes financeurs

Le planning de mise en œuvre du projet



Avant 2023 2023 2024 2025 2026 2027 2028 → 2029



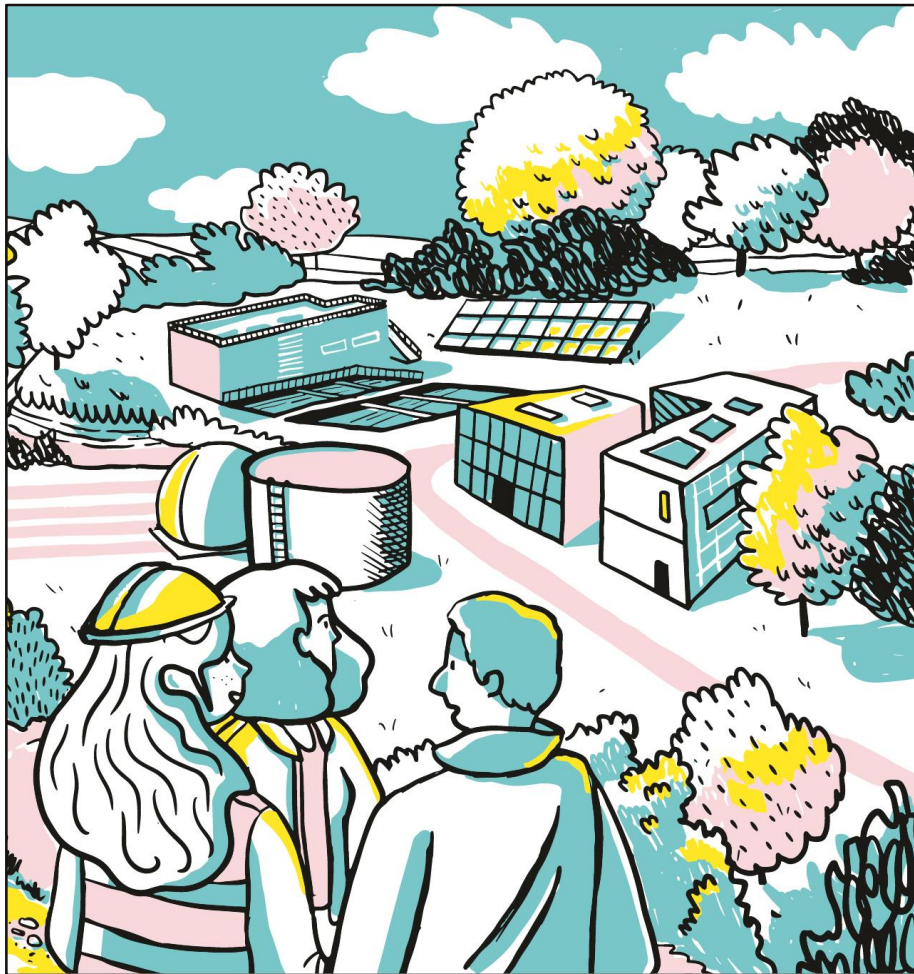
Les incidences potentielles du projet



Sur le milieu physique	Sur le milieu humain / nuisances	Sur le milieu naturel et les paysages
Eaux superficielles	Bruit	Zones agricoles et forestières
Déchets produits	Patrimoine culturel	Sites et paysages
	Consommation d'énergie et climat	Richesse écologique et zones humides
	Qualité de l'air et santé	
	Odeur	
	Trafic	
	Emploi	



- Prise en compte de ces impacts potentiels le plus en amont possible du projet
- Réduction au maximum des éventuelles nuisances
- Augmentation si possible des impacts positifs et de leurs effets



Chapitre 05

Temps d'échanges

Prochains rendez-vous

RÉUNIONS PUBLIQUES 2024



Mercredi 24 janvier
18h-20h

Réunion publique
thématique

Les réseaux de
transfert, le devenir
des anciennes
stations d'épuration
et l'insertion paysagère

> *Le Rheu,*
Centre administratif

Mercredi 31 janvier
18h-20h

Réunion publique
thématique

- Le site et son accès
- Les travaux
- Le traitement des
eaux et le milieu naturel
- La réutilisation
des eaux usées

> *Bruz, Halle Pagnol*

Vendredi 2 février
18h-20h

Réunion publique
thématique

- Le traitement
des boues
- La méthanisation
des boues
- Une station
d'épuration autonome
en énergie

> *Chavagne,*
Salle Entre 2 Rives

Vendredi 16 février
matin

Stand d'informations
> *Marché de Bruz -*
Place du Dr Joly

Mardi 20 février
18h-20h

Réunion publique
de clôture

> *Bruz, Halle Pagnol*

Les réunions sont
accessibles sans
inscription préalable.

Vendredi 26 janvier
après-midi

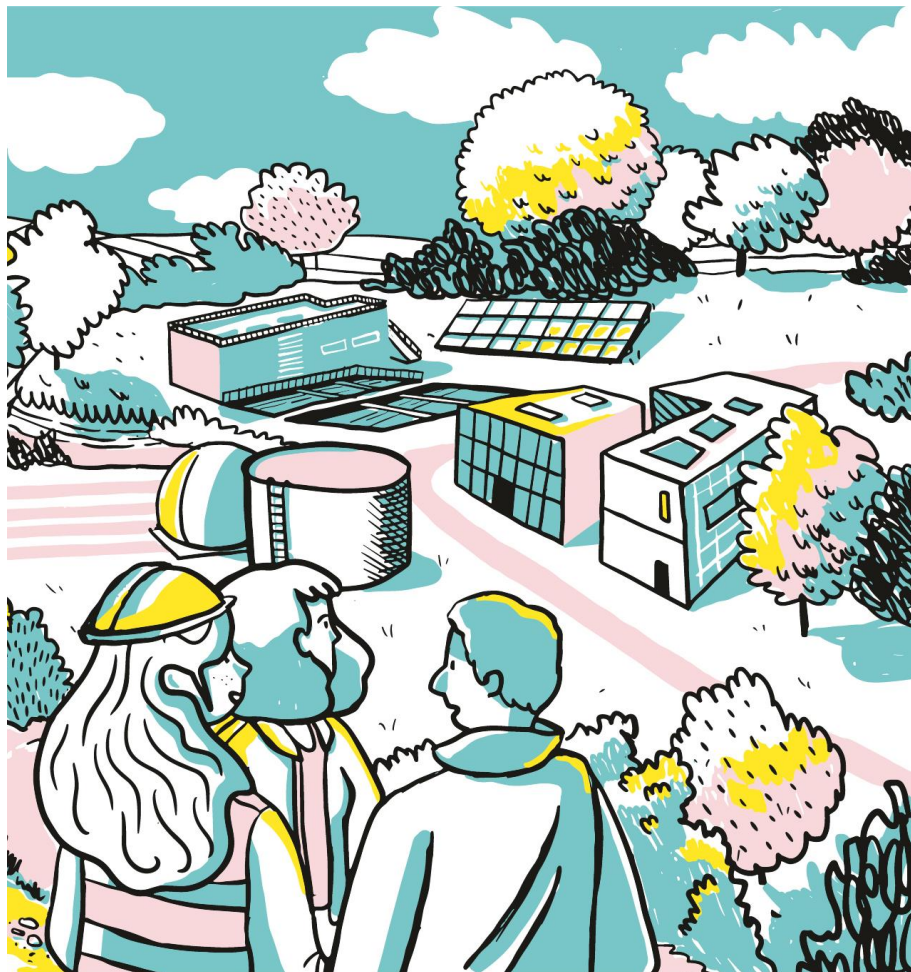
Stand d'informations

> *Marché des*
producteurs locaux
de Chavagne -
Place Noël Dupont

Mercredi 14 février
matin

Stand d'informations

> *Marché de*
Saint Jacques-de-la-
Lande -
Cours Camille Claudel



L'insertion
paysagère,
végétalisation
et impact
visuel du site

Les
**précautions à
retenir** pour le
positionnement
des bâtiments

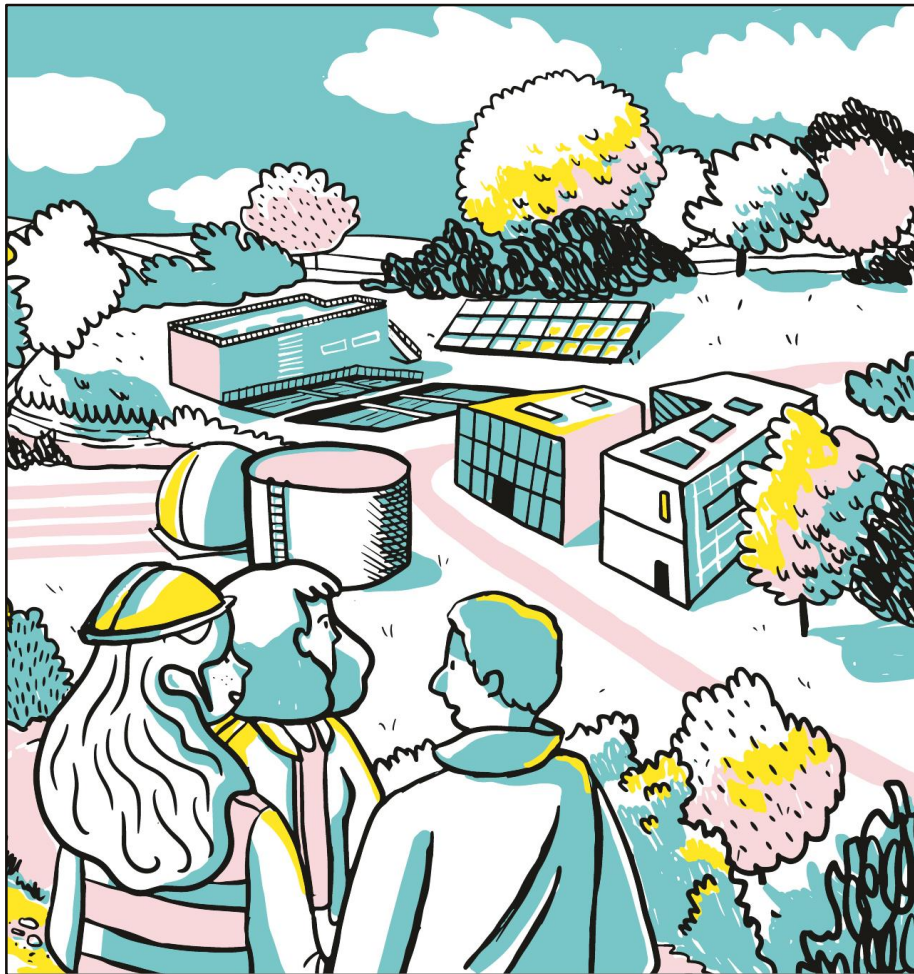


Les
**modalités
d'accès au
site en phase
travaux**

Merci de votre participation

Le type de
production
photovoltaï-
que pour la
station

Les
**modalités
d'accès au
site en phase
définitive**

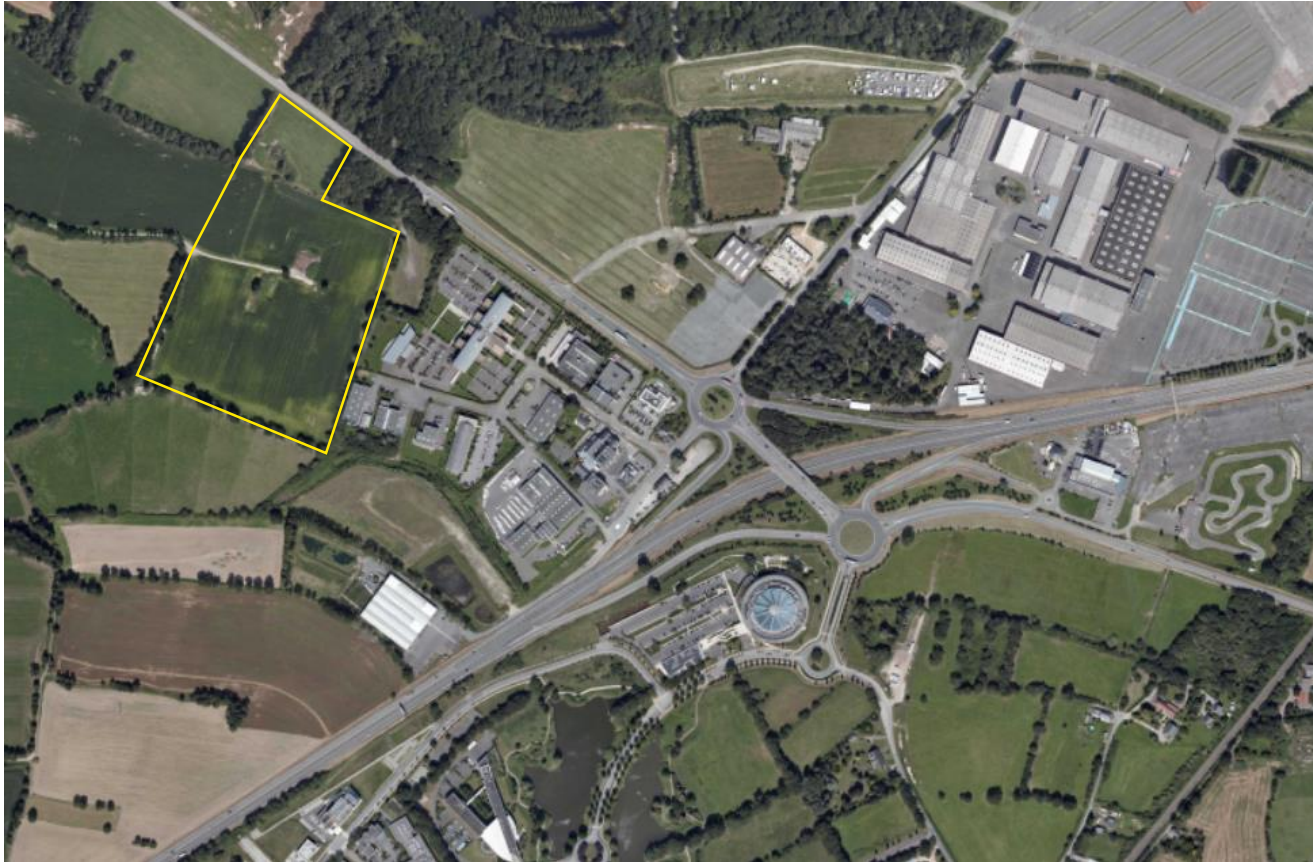


Bibliothèque

Supports de concertation



Supports de concertation



Supports de concertation



Source : Rennes Métropole -
Auteur : MRW Zeppeline
Bretagne

Supports de concertation



Source : Rennes Métropole -
Auteur : MRW Zeppeline
Bretagne

Supports de concertation



Source : Rennes Métropole -
Auteur : MRW Zeppeline
Bretagne

Supports de concertation



Source : Rennes Métropole -
Auteur : MRW Zeppeline
Bretagne